

Taux de cotisation

CCN des Commerces de gros de l'habillement, de la mercerie, de la chaussure et du jouet (IDCC 500 – Brochure 3148)

Tarifs 2026

Personnel cadre⁽¹⁾

Garanties	Taux contractuel	Répartition	
	Globale TA ⁽²⁾	Salarié	Employeur
Décès et Invalidité absolue et définitive (I.A.D)	0,53 %	Non définie conventionnellement	
Décès accidentel (I.A.D accidentelle)	0,13 %	Non définie conventionnellement	
Double effet	0,01 %	Non définie conventionnellement	
Allocation obsèques	0,06 %	Non définie conventionnellement	
Rente éducation OCIRP	0,15 %	Non définie conventionnellement	
Incapacité temporaire de travail	0,33 %	Non définie conventionnellement	
Invalidité	0,29 %	Non définie conventionnellement	
Total prévoyance (dont 0,01% Reprise des encours Incapacité – Invalidité)	1,50 %	–	1,50 %

(1) Selon la définition du contrat d'adhésion.

(2) TA : Tranche A : Partie du salaire annuel brut limitée au plafond annuel de la Sécurité sociale.

Le financement de l'employeur répond à l'obligation Prévoyance mise à sa charge par la CCN cadre du 14 mars 1947.